

POUR UNE GESTION FORESTIÈRE DURABLE : N'oubliez pas de réaliser les éclaircies dans vos forêts

Le Centre Régional de la Propriété Forestière et la Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées organisent une réunion sur la gestion des bois le 22 avril à OLEAC-DEBAT.

Tout au long de la vie d'une forêt, (de la graine à la grume), les arbres se concurrencent fortement entre eux vis-à-vis de la disponibilité en eau mais aussi de la lumière (moteur de la production via la photosynthèse).

Qu'il s'agisse de feuillus ou de résineux, il est nécessaire de donner un coup de main à la nature et d'effectuer dans sa forêt des éclaircies, aussi appelées « **coupes d'amélioration** ».

Ces coupes auront pour but de donner de l'espace aux plus beaux arbres du peuplement (tronc droit, sain, houppier développé...) et donc de maintenir ou de relancer leur croissance. Elles permettent également d'évacuer les arbres mal conformés (fourchus, tordus, blessés,...) et donc d'améliorer la qualité générale du peuplement.

La tête de l'arbre (le houppier) ainsi « libérée » recevra alors un apport plus conséquent de lumière et produira plus de bois à l'issue du processus biologique de la photosynthèse. Cela peut se vérifier sur la coupe d'une souche grâce à la largeur des cernes. Plus les cernes sont petits, plus l'arbre a subi une concurrence de la part de ses voisins.

Ces coupes d'amélioration permettent également d'évacuer les arbres les plus « vilains » (fourchus, tordus, blessés,...) et donc d'améliorer la qualité générale du peuplement, tout en tirant un petit revenu intermédiaire.

Trop souvent, les propriétaires forestiers ne réalisent pas ces coupes, au détriment de la vigueur du peuplement et des revenus qui peuvent en découler.

Bien entendu, des professionnels peuvent venir conseiller et marquer les arbres à conserver ou à couper mais si vous êtes propriétaire forestier vous pouvez aussi vous former sur ces techniques d'éclaircies.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF 65) et la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées, vous proposent une réunion d'information sur la thématique :

« APPRENDRE A MARQUER SES ECLAIRCIES ».

Le vendredi 22 avril 2022 à OLEAC-DEBAT (65350) de 14H00 à 17h30

Rendez-vous au château d'eau, direction Sabalos

GPS : Longitude 0.13708 latitude 43.274599

Cette rencontre vous permettra d'appréhender les notions de croissance, d'arbres d'avenir, de méthodes d'éclaircies mais aussi de rencontrer d'autres propriétaires.

Pour la bonne organisation de cette réunion, merci de bien vouloir vous inscrire soit par mail soit par téléphone auprès de :

- ◇ Mathilde HAREL, technicienne forestière du CRPF (06 76 98 51 72), mathilde.harel@cnpf.fr
ou
- ◇ Philippe Péré, conseiller forestier, Chambre d'agriculture (06 78 42 62 91), p.pere@hautes-pyrenees.chambagri.fr